



Assistant-e du commerce de détail

Grille horaire

	1ère année	2ème année
Français	3	2
Economie	1	2
Société	2	1
PCD	1	1
CGB	60 périodes au sem. 1	0
Sport	1	1
Appui & coaching	1	0
Allemand ou anglais	0	2
Jours par semaine	1.5	1

CGB = connaissances générales de la branche / PCD = pratique du commerce de détail / Société = civisme et informatique

Conditions de réussite de la première année

Branches	Moyenne des notes du semestre 1 (arrondie à 0.1)	Moyenne des notes du semestre 2 (arrondie à 0.5)	Note de branche (arrondie à 0.1)
Français	S1	S2	(S1 + S2) / 2
Economie	S1	S2	(S1 + S2) / 2
Société	S1	S2	(S1 + S2) / 2
CGB	S1	pas de cours	S1
	S1	S2	(S1 + S2) / 2

La première année est réussie si la moyenne générale des notes de branches est égale ou supérieure à 4.0

Nouvelle ordonnance dès le 1.8.2022

Conditions de réussite de l'AFP d'assistant.e du commerce de détail pour les procédures de qualification 2023 et 2024

Branches		Note « école » (arrondie à 0.1)	Examens (notes arrondies à 0.5)	Note de branche (arrondie à 0.1)
Partie scolaire	Français	Moyenne des 2 derniers semestres	écrit et oral	½ note école ½ écrit ½ oral
	Economie	Moyenne des 2 derniers semestres	écrit	½ note école ½ note examen
	Société	Moyenne des 2 derniers semestres	pas d'examen	Note école seule
Partie professionnelle	Pratique du commerce de détail	Moyenne des 2 derniers semestres	écrit	½ note école ½ note examen
	Travaux pratiques (compte triple)	1/2 Examen pratique 1/5 Appréciation de l'entreprise formatrice 1/5 Notes des cours interentreprises 1/10 Moyenne des notes CGB		
Langue étrangère	Anglais (ne compte pas dans la moyenne)	Moyenne des 2 derniers semestres	oral	½ note école ½ note examen

L'AFP est réussie si la moyenne générale des notes de branches est égale ou supérieure à 4 (en tenant compte des coefficients).